

JOURNAL DE VALDAMPIERRE

BULLETIN D'INFORMATIONS DE VALDAMPIERRE N°2020/03

DÉCEMBRE 2020

Bonjour à Tous et Toutes !

A l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes toujours astreints au confinement et la crise sanitaire, qui a débuté à la toute fin de 2019, se prolonge et connaît un rebond. Nous souhaitons tous qu'elle se termine rapidement, tant sur le plan de notre santé que celle de l'activité économique, très durement impactée par les restrictions et fermetures en tous genres. Notre souhait et, particulièrement, le mien est que l'année 2021 nous permette de sortir définitivement de toutes ces craintes et contraintes.

Dans notre village, toutes les manifestations et activités sportives sont à l'arrêt et leur reprise sera envisagée dès le retour du printemps, avec la levée probable des interdictions de rassemblements et autres fêtes. J'ai une pensée particulière pour nos aînés et aînées qui, malheureusement, ne peuvent plus se réunir. Cependant, je tiens à leur rappeler que la municipalité est présente et peut les aider s'ils le souhaitent (un appel à la mairie est rapide et vous serez toujours écoutés).

Depuis cet été, le marché hebdomadaire du mardi soir est une réussite et il prend de l'ampleur, aussi bien par le nombre croissant de commerçants que par la fréquentation assidue des Valdampierrois(e)s et de visiteurs des villages voisins. Après la disparition de tous nos commerces, ce marché rural est vraiment une bonne chose pour notre village et je tiens à remercier tous les membres du Conseil Municipal qui travaillent à sa réussite, ainsi que tous les habitants et habitantes qui le font vivre et l'animent !

Malgré le confinement, la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu, en respectant strictement le protocole sanitaire édicté par la Préfecture de l'Oise. Distanciation sociale, port du masque et nombre de participants limité étaient au programme !

En matière d'investissements, nous avons décidé d'acheter un tracteur et du matériel de fauchage pour une meilleure organisation du travail de nos agents techniques, mis en lumière dans ce troisième numéro du journal municipal. Ce tracteur, équipé des accessoires appropriés, leur permettra d'assurer le balayage des caniveaux, le salage et le déneigement des routes ainsi que le fauchage des talus. A la suite de démarches auprès d'acteurs départementaux, nous avons obtenu plusieurs subventions : 18 000 € de la part du Conseil départemental de l'Oise et, suite à notre sollicitation, 4 000 € de la part d'Olivier Pacaud, sénateur, et d'Olivier Dassault, député, tous deux de l'Oise. Je tiens à les remercier vivement, au nom de tous les habitants. Ces subventions généreuses font que, finalement, cet achat de matériel neuf nous coûtera à peine la moitié de son prix !

Ces derniers jours, un appel à candidature d'architecte a été lancé pour le projet de construction du bâtiment de la nouvelle cantine et des activités périscolaires (contigu à l'école, rue

du Général de Gaulle). Un travail de longue haleine nous attend, mais cette réalisation est indispensable pour notre commune.

Deux à trois années seront nécessaires pour la mener à bien.

L'installation de l'antenne « Orange » de téléphonie mobile a pris du retard, car le site d'implantation a été modifié, nécessitant de nouvelles études de sol et d'accès. Le site final retenu est à l'extrémité sud du terrain communal situé au-dessus du cimetière. Les travaux démarreront au printemps prochain.

Bien entendu, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous un Joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2021... En espérant vivement qu'elle sera « déconfinée » et bien plus agréable que 2020 !

Eddie Vandenabeele, votre Maire



VALDAMPIERRE FÊTE NOËL

VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020

À 18H DEVANT L'ÉCOLE

VENUE DU PÈRE NOËL

QUI DÉPOSERA DES CONFISERIES

PRÉPAREZ VOTRE LETTRE !

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Eddie VANDENABEELE, Maire, et à l'unanimité :

- ADOPTE, après accord des riverains concernés, le déplacement de l'antenne ORANGE qui sera désormais implantée sur la parcelle côté droit du cimetière.
- DÉCIDE l'acquisition d'un tracteur, équipé d'un broyeur et d'une benette pour un montant de 45233,26 €HT. Cet équipement permettra d'effectuer les travaux de salage, déneigement, balayage, taille des talus jusqu'à 2 mètres avec un broyeur d'accotement. SOLICITE une demande de subvention auprès du Conseil départemental de 33 % , DEMANDE à bénéficier de 10 % supplémentaires dans le plan de relance et ACCEPTE le plan de financement sur 5 ans par le crédit CLAAS sur 38000.00 € au taux de 0.9 %.
- ACCEPTE le devis ENEDIS pour la pose d'un compteur électrique sur le parking de l'école. Ce compteur servira aux commerçants du marché hebdomadaire ainsi que lors de manifestations ponctuelles.
- AUTORISE Monsieur le Maire à organiser un concours informel d'architectes pour la construction de la cantine, d'une salle périscolaire, de deux préaux et d'un local de stockage (près de l'école actuelle). FIXE à 6000 € par cabinet d'architecte (maximum 3) le montant de la prime pour le projet.

- DÉCIDE de créer un parcours de santé en collaboration avec la Communauté de Communes des Sablons et AUTORISE le Maire à rédiger une lettre de candidature et constituer le dossier.
- DÉCIDE de titulariser Emilie LOUCHET (au 1^{er} septembre 2020) au grade d'Adjointe Administrative Territoriale.
- DÉCIDE de réhabiliter certains chemins ruraux, fermés pour certains depuis 50 ans, et AUTORISE le Maire à demander 3 devis et constituer les dossiers de demandes de subventions.
- AUTORISE la création d'une régie d'avance et d'une régie de recettes diverses. PRÉCISE qu'il y aura lieu de fixer les tarifs communaux qui seront déterminés par arrêté municipal.
- DÉCIDE de verser une subvention de 500 € (conformément à la délibération du conseil municipal du 10/12/2018) à M. et Mme DENARNAUD, dans le cadre de l'opération de rénovation des façades mise en place par la Communauté de Communes des Sablons.
- APPROUVE l'adhésion des Communautés de Communes des lisières de l'Oise, du Pays de Bray et de la Picardie verte au Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE 60) afin de transférer au syndicat deux compétences optionnelles : Maîtrise de la Demande en Énergie et Énergies Renouvelables (hors travaux) Et la Maîtrise d'Ouvrage des Travaux d'Investissements sur les installations d'éclairage public des zones d'activités économiques communautaires (hors maintenance).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SABLONS

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Le projet d'assainissement mis en place par la Communauté de Communes des Sablons suit son cours et la station de traitement des effluents, dite « des Sources de la Troësne » (sise à Fleury) a été mise en service fin novembre 2020 à la suite de retards dus à l'interruption de chantiers pendant la période printanière de confinement « Covid-19 ». Les travaux de raccordement, relatifs à notre commune, Valdampierre, sont programmés à l'horizon 2024-2025. A terme, le montant total de la construction de notre réseau communal s'élèvera à plus de 7 millions d'euros.



La station d'épuration de Fleury, Novembre 2020



ENQUÊTE PLAN MOBILITÉ

La Communauté de Communes souhaite proposer des mesures concrètes pour améliorer la mobilité des habitants, usagers et entreprises du territoire. Pour cela, il est nécessaire de comprendre leurs déplacements.

Plan Mobilité Simplifié

Améliorer les services, comprendre et répondre à vos besoins ?

La Communauté de Communes des Sablons a besoin de vous connaître !



Scannez le QR code

Votre avis compte !

Partagez-le avec notre enquête mobilité À retrouver sur le site www.cc-sablons.fr

Du 25 novembre au 18 décembre 2020



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie de commémoration du 11 novembre s'est déroulée, en comité réduit en cette année 2020, au cimetière, pavoisé pour l'occasion.



SITE INTERNET

Bonne nouvelle, le site Internet de notre commune verra le jour au début de la nouvelle année !

Vous y trouverez toutes les informations pratiques sur notre village, les événements, les démarches administratives, la possibilité de payer la cantine en ligne ou de réserver des tables et chaises pour vos grandes occasions, etc.

Nous espérons par avance qu'il vous donnera entière satisfaction.

SÉCURITÉ DU PARKING DE L'ÉCOLE

Nous sommes tous fiers d'avoir une école moderne et active. De nombreux parents y conduisent leurs enfants en voiture et utilisent les places de stationnement du parking situé en face de l'école. La sécurité de la traversée de la rue est assurée par le personnel du SIRS, mais **la sécurité du stationnement est l'affaire de tous et toutes !**

C'est pourquoi nous vous demandons de **vous garer en marche arrière** sur les places pour pouvoir en ressortir en marche avant, ce qui évite de reculer à l'aveuglette et, potentiellement, renverser un enfant (peu visible dans les rétroviseurs car de petite taille).

De plus, nous vous demandons, aussi et instamment, de **ne pas stationner vos véhicules hors des emplacements matérialisés** ou en double-file.

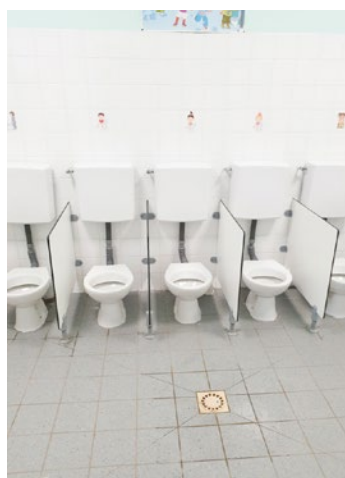
Si le parking est complet, vous pouvez aller vous garer juste au-dessus, rue de la place, ou près de l'église et des courts de tennis, c'est à moins de 100m à pied de l'école et il y a un escalier pour accéder au parking du bas et à l'école !



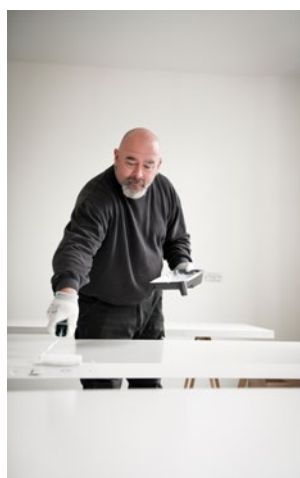
TRAVAUX DIVERS



Installation de rideaux anti-feu dans la salle multifonction



Remplacement des sanitaires de l'école



Rénovation d'un appartement actuellement inoccupé dans l'ancienne Poste

PUBLICITÉ

**ELO
SING**

SAUVAGE Elodie

Chanteuse, professeur de chant

06 23 76 31 47

elosing@sfr.fr

<http://elodiesauvage.wix.com/elosing>

www.facebook.com/pages/Eloding



PORTRAITS : LES AGENTS COMMUNAUX

Dans cette mouture automnale du journal, nous avons tenu à mettre en lumière quatre personnes qui, souvent, œuvrent dans l'ombre pour nous et notre bien-être !

LES AGENTES ADMINISTRATIVES

Martine est notre Secrétaire de Mairie. Elle a succédé à Philippe Allard, désormais heureux retraité, il y a deux ans. Elle est l'interface principale entre les habitants de Valdampierre et les diverses administrations qui régissent la vie de notre pays (Communauté de Communes, Conseil départemental, Préfecture, Perception des Finances publiques...). Elle a aussi la responsabilité du suivi formel du budget communal et du SIRS (leur vote et ventilation par postes étant dévolus au Conseil Municipal ou aux membres du SIRS, Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire), des affectations et écritures comptables et de la bonne exécution des commandes et paiements aux fournisseurs et, enfin, gère les dossiers d'urbanisme. De plus, elle assiste aux réunions et délibérations du Conseil Municipal pour en établir le compte-rendu officiel.

Elle est secondée par Emilie, récemment titularisée à son poste, qui est à même d'assurer le remplacement de Martine lors de ses absences et assure nombre de missions de service public dont voici la liste (non exhaustive) :

- Accueil physique et téléphonique des habitants pour les renseigner ou les aider dans l'accomplissement de leurs démarches administratives
- Etat civil (réception des familles, délivrance des actes, inscriptions des jeunes à la JDC [Journée Défense et Citoyenneté], etc.)
- Inscriptions, radiations et tenue des listes électorales ainsi que l'organisation des élections
- Réservations de matériels (tables, chaises, gestion des clés, etc.) pour les événements privés et les associations
- Préparation des colis des seniors et des liasses de distribution des documents de communication (journal, lettres d'information, etc.)
- Gestion du cimetière et des concessions funéraires



Martine



Émilie

- Gestion des courriers et rendez-vous des élus
- Réception des livraisons

Cependant, Emilie a une seconde « casquette », celle de l'Agence Postale communale. Elle assure cette responsabilité en « temps partagé » avec son poste d'agente administrative.

Cette agence permet d'effectuer la plupart des opérations courantes d'un bureau de poste traditionnel :

- Affranchissement de toutes les lettres et colis ordinaires
- Vente de timbres
- Dépôt et retrait de courriers recommandés et colis
- Envois « Colissimo »
- Retrait et dépôt d'espèces
- Remise de carnets de chèques
- Virements
- Bilan quotidien à sa direction

Cerise sur le gâteau, elle intervient, aussi, pour le SIRS :

- Gestion des inscriptions
- Réception des paiements du périscolaire et de la cantine, en liaison avec Elodie, Directrice du Périscolaire
- Edition des factures
- Réception des réservations périscolaires et cantine

Toutes deux effectuent leurs tâches quotidiennes avec le sourire, discrétion et disponibilité.

LES AGENTS TECHNIQUES

Le duo formé par Mickaël, employé par la commune de Valdampierre depuis presque neuf ans et Fabien, embauché il y a quatre ans, travaille quotidiennement à l'entretien des voiries (rues, chemins et sentes), l'embellissement et la tonte des espaces verts et, parfois, la maintenance des bâtiments communaux ou le remplacement d'équipements obsolètes ou défectueux.

Leurs journées sont très bien remplies car ils assurent le nettoyage d'une dizaine de kilomètres de caniveaux et la tonte des talus et bas-côtés sur un territoire relativement vaste, l'entretien du stade « Jacques Lopez », ainsi que celui du cimetière, l'arrosage des plantations égayant notre village, réalisent des travaux de peinture et de maintenance légère, gèrent et révisent régulièrement le stock « communal » de prêt de tables et chaises et assurent l'entretien mécanique courant des équipements motorisés. Cette liste, déjà bien

fournie, n'est pas exhaustive et ils sont des techniciens opérationnels précieux pour la bonne tenue et l'esthétique de notre village et ses hameaux.

Notons, avec satisfaction, que leur « polyvalence » nous permet de nous passer, au fil du temps, de contrats, parfois coûteux, conclus, auparavant, avec des entreprises extérieures.



Fabien

Ce n'est pas rien ! Bref, quand vous les croiserez en action, au hasard de vos déplacements ou promenades, pensez à tout ce qu'ils font pour assurer la qualité et la pérennité de notre cadre de vie.

LES ACCOMPAGNEMENTS ET AIDES

Votre région et votre département vous accompagnent dans votre quotidien à travers diverses actions et aides.

PETITE ENFANCE

La région et le département ont mis en place des aides pour la garde d'enfant, allant respectivement jusqu'à 30€/mois (région) et 480€/an (département), et par enfant.

Pour plus d'informations : N°vert 0 800 026 080

www.guide-aides.hautsdefrance.fr ou www.hautsdefrance.fr

Pour le département : 03.44.06.61.60 ou www.oise.fr

JEUNESSE

Le département de l'Oise a développé de nombreuses aides pour la jeunesse permettant de mieux les accompagner dans leurs études, vies sportives et culturelles.

Les Pass'étude, Pass'permis, Pass'bafa, sont trois exemples d'aides citoyennes qui permettent aux jeunes (sans condition de ressources) de bénéficier d'une aide forfaitaire de 300€ afin de passer le BAFA, le permis de conduire, ou d'acquérir du matériel nécessaire à la poursuite d'études, en contrepartie d'une action citoyenne de 35h.

Vous retrouverez les informations complètes sur le site

www.oise.fr > Guide des aides départementales

SENIORS

Les seniors ne sont pas oubliés par le département de l'Oise. Au travers de différentes actions celui-ci leur permet d'améliorer leur quotidien et leur maintien au domicile grâce à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.), à un système de téléassistance, au dispositif « Oise urgence seniors », ou encore à l'accueil familial.

Pour plus d'informations sur les aides aux seniors, contacter ALLO OISE SENIOR au 03.44.82.60.60

TRANSPORT

Notre département étant très vaste, il peut être difficile de se déplacer. Pour les personnes en situation de handicap le département a déployé le dispositif TIVA, leur permettant de pouvoir être transporté dans des véhicules adaptés à leur situation de handicap.

La Communauté de Communes des Sablons n'est pas en reste sur les moyens d'aides à la mobilité. En effet, le service Sablons-Bus permet, en sus des 4 lignes régulières, un transport à la demande dans les communes appartenant à la Communauté de Communes des Sablons.

Ce transport à la demande est entièrement gratuit pour les - de 18 ans et pour les + de 60 ans.

Pour améliorer cette offre, vous pouvez participer à l'enquête « Plan Mobilité » présentée en page 2.

Informations : www.oise.mobilite.fr ou www.sablons-bus.fr

PORTAGE DES REPAS

Dans le cadre de ses actions en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, la Communauté de Communes des Sablons propose un service de portage de repas à domicile en liaison froide aux personnes âgées de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes handicapées (taux d'incapacité d'au moins 80 %). Elle vous propose la livraison de repas chez vous, pour chaque jour de la semaine et pour 7 € par repas. Pour bénéficier du service, l'usager ou son représentant doit contacter Madame VOILLERY ou Madame LEVAILLANT au 03 44 22 01 60.

Si des personnes sont vulnérables ou si vous connaissez des personnes vulnérables merci de le faire savoir en mairie pour toute écoute ou aide éventuelle.

PUBLICITÉ



Au service de vos souvenirs !

Numérisation et Transfert de vos Films
Super 8, cassettes vidéo et Photos.



07 61 10 66 59
2 rue neuve Valdampierre 60790

Consulter notre site :
www.herkios-films.fr

PUBLICITÉ

NOUVEAU !!!
LA VISITE VIRTUELLE



CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER SUR VALDAMPIERRE

AVIS DE VALEUR OFFERT



Laure **SIBRAN**
06 99 85 55 23
laure.Sibran@iadfrance.fr

Concrétisons ensemble votre projet immobilier

Agent commercial indépendant de la SAS IAD France.
Immatriculé au RSAC de BEALVAIS sous le Numéro : 83209646500014

Votre conseillère en immobilier indépendante à Méru et ses environs

LES MAISONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Les Maisons du Conseil Départemental (MCD) sont un service gratuit du Conseil départemental de l'Oise, donnant un accès aux services publics de proximité à tous les usagers.

Vous y trouverez :

- Une documentation complète sur tous les dispositifs d'aide du département, ainsi qu'une explication sur les modalités.
- Une aide pour vos démarches administratives, (Pôle Emploi, la CAF, l'Assurance maladie, la préfecture,...), par l'orientation vers les bons interlocuteurs, par la mise en relation avec les différents services publics ou une aide pour la prise de rendez-vous.
- Un accompagnement administratif dans la constitution de dossiers retraite ou CMU-C.
- Un espace bureautique à votre disposition pour vous aider à utiliser les services et outils numériques, faire vos démarches en ligne, avec l'aide d'un conseiller si besoin.

Les MCD les plus proches sont situées à :

Auneuil : uniquement sur rdv au 03.44.06.61.61 (Centre Social)

Joy-sous-Thelle : lundi de 14h à 17h / 06.85.91.73.36 (Mairie)

Sainte-Geneviève : lundi de 14h à 17h / 06.35.36.06.96

L'ÉCOLE DE VALDAMPIERRE À PONY RÊVE

**LES ÉLÈVES DE CE1/CE2
ET DE CM1/CM2 SONT
ALLÉS VIVRE UNE BELLE
AVENTURE ÉQUITATION AU
PONEY-CLUB DE POUILLY!**

Au mois d'octobre, nous sommes allés pendant trois jours vivre une formidable expérience avec les poneys et les chevaux près de chez nous. Nos maîtresses ont organisé ce projet pour nous faire découvrir l'équitation avec Tiphaine, la responsable du centre équestre et d'autres moniteurs et monitrices. Nous avons pu essayer l'équitation, le pansage et même la voltige!

Chaque jour, nous avons pansé notre poney avant de le monter. Nous avons appris le nom des différents outils et brosses. Le plus difficile était de curer les sabots car certains ne voulaient pas donner leurs pieds! C'était agréable de les rendre propres et de les coiffer!

Dans l'atelier équitation, grâce à plusieurs exercices, on a appris à monter sur notre poney, le faire avancer, le diriger et l'arrêter. Le dernier jour, nous sommes allés faire une balade dans la forêt et on a trotté, c'était chouette!

Pendant ces trois jours, nous avons aussi eu la chance de faire des acrobaties sur des poneys de différentes tailles. Nous avons réussi plein de figures, par exemple à nous mettre à genoux, accroupis, à faire le tour du monde sur notre poney ou même à nous mettre debout sur la selle!

Nous avons vraiment adoré ce projet équitation car il nous a permis d'apprendre plein de choses sur les chevaux et en classe, nous continuons à travailler dessus. Nous remercions nos maîtresses Mme Marie et Mme Phirmis, les moniteurs et monitrices, les parents qui nous ont accompagnés, mais aussi la mairie et l'Association « Les P'tits Loups » qui ont financé ce projet.



*Texte rédigé
par les élèves
des classes
de CE1/CE2
et CM1/CM2*

CALENDRIER DU MARCHÉ RURAL 2021

JANVIER		FÉVRIER		MARS	
05	■ ■	02	■ ■ ■	02	■ ■ ■
12	■ ■	09	■ ■	09	■ ■
19	■ ■	16	■ ■ ■	16	■ ■ ■
26	■ ■	23	■ ■	23	■ ■
				30	■ ■ ■

- fruits & légumes* / pizzas / pain / poulets rôtis
- épicerie vrac / poissons / viande de bœuf / farines / saucissons
- confitures / rhums arrangés ■ charcuterie

*Karen, notre maraîchère viendra jusqu'au 15 décembre, puis à nouveau à partir d'avril 2021. M. Nataf proposera des légumes pendant son absence

LE CENTRE DE LOISIRS

Durant les vacances d'octobre 2020, 37 enfants ont été accueillis sur l'ensemble des deux semaines en respectant le protocole sanitaire. Ils se sont bien amusés sur le thème d'Halloween !



PUBLICITÉ



Stage VTT, maniabilité,
trial, enduro
Cours individuel
Séminaire
Tous publics



Animation VTT, trial,
draisienne

Savoir Rouler à Vélo
École de vélo

Solène BOUISSOU

Monitrice VTT Diplômée

La technique n'aura plus de secret pour vous...

contact@vtcoach.fr
06.80.88.3971

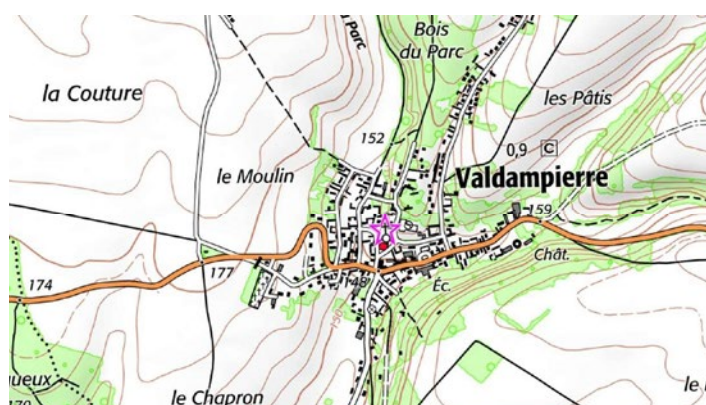
www.vtcoach.fr

LES CARTES DE CASSINI

Louis XV, Roi de France de 1715 à 1774, fit beaucoup la guerre, se désintéressa du Canada et du Québec, à la grande joie des Anglais, et fut un incorrigible libertin, aficionado des conquêtes féminines au détriment des finances du royaume et de la saine gestion de ce dernier ... Mais, comme le chanta Mel Brooks, en 1981, dans son rap de la bande originale du film « La Folle Histoire du Monde » : « It's good to be the King ! » (« Qu'il est bon d'être le Roi », traduction libre), alors ... pourquoi ne pas en profiter, n'est-ce pas ? Cependant, succédant à son arrière-grand-père Louis XIV, initiateur du projet dès les années 1680, il fut, aussi, un amateur éclairé et promoteur des Sciences (le XVIII^{ème} siècle n'est-il pas qualifié de « Siècle des Lumières » ?), dont une relativement récente à l'époque, la cartographie par relevés géodésiques. Certes, cet intérêt des souverains pour la levée des cartes des territoires du royaume de France n'était pas totalement dénué d'intérêts politiques (stabilisation des frontières et affirmation de l'autorité royale sur les régions nouvellement conquises), mais, force est de constater que le résultat « technique » est remarquable de précision et encore utile aux historiens-géographes de nos jours !

Bref, c'est là qu'entre en scène une famille d'éminents astronomes et géographes originaires de Perinaldo (ancien Duché de Savoie, actuelle Ligurie), les Cassini. La levée des cartes par triangulation, sur commande de l'administration du royaume, fut confiée par le patriarche de cette famille de scientifiques, Giovanni-Domenico, à son fils César-François Cassini, assisté de nombreuses équipes de techniciens géomètres. Les relevés, faits sur le terrain, à pied et par visées optiques (pas de photographies aériennes, ni de « GPS », ni de « Drones » à l'époque !) s'étalèrent sur plusieurs décennies pour aboutir à la livraison des premiers travaux (zones frontalières) en 1744. Louis XV confirma aux Cassini la commande de la triangulation complète du royaume et cela conduisit à la couverture (toujours supervisée par la famille Cassini) quasi-complète des territoires, en 1783 sous le règne de Louis XVI ! Presque un siècle de travaux depuis le projet lancé par Louis XIV !

Donc, la région de Valdampierre, fut, bien entendu, cartographiée et il est remarquable de constater qu'à cette époque existaient, bien entendu, le « bourg », mais aussi les hameaux de la Rachie, des Marettes, de la Briqueterie et du Val de Pouilly !



Encore plus remarquable, la carte de Cassini révèle, sous forme de symbole graphique, l'existence d'un moulin à vent, totalement disparu de nos jours, près de l'actuel cimetière ! D'ailleurs, celle-ci est encore attestée sur les cartes IGN modernes, par l'appellation « Le Moulin » du site contigu au cimetière de notre commune (transféré à cet endroit en 1833). Il est fort intéressant de savoir que le village que nous habitons aujourd'hui est issu d'une longue et lente maturation traditionnelle et d'un façonnement ancestral, voire immémorial, de son territoire !

Sources : sites Internet Wikipedia et Géoportail (cartes de Cassini et cartes topographiques IGN)

Légendes des illustrations : en haut, Carte de Cassini, Valdampierre, milieu XVIII^{ème} siècle en bas, Carte IGN Le Moulin, XXI^{ème} siècle

L'HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE

Nous avons trouvé cette photographie dans les archives de la mairie. Les plus anciens reconnaîtront l'ancienne Marbrerie, située à l'emplacement actuel du parking de l'école, cette dernière tenant son nom de cette usine. Cette photo a été prise depuis la salle communale située à l'étage de l'école et date de la fin des années 90.

Si vous en possédez, nous serions curieux de découvrir des photographies de notre village, et de vous les faire partager dans ce journal. Vous pouvez nous les envoyer à info-valdampierre@orange.fr ou nous les amener en mairie afin que nous les numérisions. Si possible, merci de les accompagner d'une légende et d'une date.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

NOUVEAUX HORAIRES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021

LUNDI	8h30 - 12h30
MARDI	8h30 - 12h30 et 14h00 - 19h00
MERCREDI	8h30 - 12h30
JEUDI	8h30 - 12h30
VENDREDI	8h30 - 12h30 et 14h00 - 17h30

PERMANENCE DES ÉLUS

MARDI	17h30 - 19h00
SAMEDI (SEMAINES PAIRES)	9h00 - 12h00

La Mairie et l'Agence Postale seront fermées pour les fêtes du 24/12/2020 au 27/12/2020 inclus et du 31/12/2020 au 03/01/2021

F3 À LOUER

Appartement de 55 m² en RDC entièrement rénové, comprenant 2 chambres et une grande pièce de vie. 610 € / mois
Pour plus d'informations, contactez la mairie au 03 44 79 23 02

INSCRIPTIONS CANTINE

Nous vous rappelons que les inscriptions pour la restauration scolaire sont à faire **au plus tard avant 9h30 le jour ouvré précédent et, le vendredi avant 9h30 pour le lundi.**

INSCRIPTIONS RECENSEMENT CITOYEN

Fille ou Garçon, vous venez d'avoir 16 ans ou aurez 16 ans avant le 31 décembre 2020, pensez à venir vous faire recenser à la Mairie, muni(e) de votre :

- Livret de famille
- Carte d'identité

INFORMATIONS

Pour recevoir les informations de la Mairie, envoyez un courriel à l'adresse suivante, et nous y ajouterons votre adresse : info-valdampierre@orange.fr

AGENDA

- **Valdampierre fête Noël** : le vendredi 18 décembre à 18h, le Père Noël viendra offrir des confiseries aux enfants devant l'école.
- Distribution, le 19 décembre 2020, du **colis de Noël des anciens**

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

Eva FERRERO

DÉCÈS

Nous avons eu le regret de dire au revoir à :

Jean-Claude LE GUELVOD
Jean BORREL

MARIAGE

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à :

Marc GOBIN et Médhie LASSOURCE

MISE AU POINT

Que ce soit à l'agence postale, au secrétariat de mairie ou lors de rendez-vous avec les élu(e)s, la violence verbale et/ou le comportement inadapté constaté chez certaines personnes (une infime minorité) n'aboutissent qu'à bloquer la situation. Les personnes qui vous reçoivent font tout leur possible, avec courtoisie et motivation, pour répondre aux questions et assurer les services demandés, même si tout ne se règle pas « dans l'instant » et est contré par des règlements et lois auxquelles il n'est pas question de déroger !

Bref, même si certaines frustrations sont compréhensibles, elles ne sont pas du fait des personnes qui œuvrent pour le bien de tous et toutes !

Gardez le sourire !

LA RUBRIQUE DU PETIT GRINCHEUX

Nous avons parfois retrouvé des masques à terre, dans la rue, voire en forêt ou dans les chemins. Ces déchets constituent un réel danger, pour ceux qui les ramassent, et plus particulièrement les agents de propreté. D'autre part, ils sont en partie constitués de matière plastique qui ne se dégrade pas et libère des nanoparticules qui empoisonnent la faune. Enfin, ils peuvent boucher les canalisations d'écoulement des eaux.

Ainsi, nous vous demandons de prendre conscience du caractère particulièrement nuisible de ces nouveaux déchets, et, à l'avenir, de bien faire attention à ne pas les laisser tomber, et à les jeter dans une poubelle fermée, de même que tout autre déchet.



Journal d'informations de Valdampierre
Conception, rédaction, coordination, photos,
et réalisation : Mairie de Valdampierre
2 rue de l'église - 60790 Valdampierre
Tél : 03 44 79 23 02
Imprimé par CGL Alphagraph à Auneuil
Tirage à 450 exemplaires